

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 14738 Numéro SIREN : 542 065 305 Nom ou dénomination : EUROPCAR INTERNATIONAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2022 sous le numéro de dépôt 145213



61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

EUROPCAR INTERNATIONAL SASU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

EUROPCAR INTERNATIONAL SASU

Société par actions simplifiée au capital de 110 000 000 €

Siège social : 13ter, boulevard Berthier

75017 Paris

R.C.S : Versailles B 542 065 305

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Europcar International SASU relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment :

- La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses titres selon la méthode décrite dans la note 3.2.3 « Règles et méthodes comptables – Titres de participation ». Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 31 décembre 2021.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, le 29 septembre 2022



Guillaume DEVAUX

Associé

Comptes individuels au 31 décembre 2021

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.

13 Ter Boulevard Berthier
75017 Paris

SIRET 542 065 305 00550

RCS PARIS

SOMMAIRE

BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de Résultat	5
ANNEXE	6
Règles et méthodes comptables	7
Informations sur le Bilan et Compte de résultat	14
Etat de l'actif immobilisé	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	16
Etat des échéances, des créances et des dettes	17
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Variation des capitaux propres	19
Affectation des résultats soumise à l'approbation de l'AG	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20
Tableau des filiales et participations	21

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

BILAN ACTIF

En Euros	Exercice clos au 31/12/2021			Exercice clos au 31/12/2020
	Montant Brut	Amort. / Dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	134,058	-	134,058	134,058
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	248,596,540	117,328,502.86	131,268,037	111,665,242
Immobilisations incorporelles	248,730,597	117,328,503	131,402,095	111,799,300
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage ind.	12,563	-	12,563	9,596
Autres immobilisations corporelles	59,563,491	54,068,771	5,494,720	5,334,847
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	59,576,054	54,068,771	5,507,283	5,344,443
Autres participations	568,664,662	365,528,216	203,136,446	222,874,488
Créances rattachées à des participations	72,368,492	-	72,368,492	446,965
Autres titres immobilisés	10,000,986	-	10,000,986	10,000,986
Prêts	126,430	11,600	114,830	114,830
Autres immobilisations financières	1,870,406	471,638	1,398,768	1,398,768
Immobilisations financières	653,030,976	366,011,454	287,019,522	234,836,037
Actif immobilisé	961,337,627	537,408,728	423,928,900	351,979,780
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	440,053	-	440,053	610,326
Stocks et en-cours	440,053	-	440,053	610,326
Créances clients et comptes rattachés	117,629,078	5,062,170	112,566,908	87,467,996
Autres créances	13,604,571	-	13,604,571	151,064,099
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Créances	131,233,649	5,062,170	126,171,479	238,532,095
Valeurs mobilières de placement	204,572,333	-	204,572,333	67,089,585
Disponibilités	10,969,574	-	10,969,574	18,546,286
Charges constatées d'avance	14,851,056	-	14,851,056	9,986,285
Divers	230,392,962	-	230,392,962	95,622,156
Actif circulant	362,066,665	5,062,170	357,004,495	334,764,577
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1,149,710	264,301	885,408	1,149,710
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion - actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1,324,554,002	542,735,198	781,818,803	687,894,066

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

BILAN PASSIF

En Euros	Exercice clos au 31/12/2021	Exercice clos au 31/12/2020
Capital social	110,000,000	110,000,000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	212,288	212,288
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	11,000,000	11,000,000
Réserves statutaires et contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	20,000,000	20,000,000
Report à nouveau	(56,280,224)	109,173,374.30
Résultat de l'exercice	(45,622,182)	(165,453,598.49)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
Capitaux propres	39,309,881	84,932,063
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
Autres fonds propres	-	-
Provisions pour risques	54,493,472	42,622,152
Provisions pour charges	686,800	1,650,000
Provisions pour risques et charges	55,180,272	44,272,152
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	286,125,763	130,443,354
Emprunts et dettes financières divers	278,693,928	291,643,074
Dettes financières	564,819,691	422,086,428
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1,106,298	1,147,894
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94,547,338	114,030,368
Dettes fiscales et sociales	21,909,177	13,864,075
Dettes d'exploitation	117,562,813	129,042,336
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	2,920,352	6,096,900
Dettes diverses	2,920,352	6,096,900
Produits constatés d'avance	831,446	1,464,187
Dettes	686,134,303	558,689,850
Ecart de conversion Passif	1,194,347	-
TOTAL GENERAL	781,818,803	687,894,066

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Exercice clos	Exercice clos
	au 31/12/2021	au 31/12/2020
Ventes de marchandises	(49,291)	169,121
Production vendue de biens	-	-
Production vendue de services	59,407,565	73,572,722
Chiffre d'affaires net	59,358,274	73,741,843
Production immobilisée	39,097,878	24,788,378
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	13,690,415	3,324,986
Autres produits d'exploitation	161,427,128	107,995,935
Total des produits d'exploitation	273,573,695	209,851,143
Autres achats et charges externes	175,625,817	123,833,438
Impôts, taxes et versements assimilés	3,284,243	3,107,290
Salaires et traitements	29,121,715	22,688,728
Charges sociales	15,179,575	10,907,208
Dotations aux amortissements sur immobilisations	21,743,313	16,739,751
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	2,940,871	1,612,537
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges d'exploitation	12,993,857	11,542,546
Total des charges d'exploitation	260,889,390	190,431,499
RESULTAT D'EXPLOITATION	12,684,305	19,419,644
Produits financiers de participation	-	-
Produits d'autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé	20,250,421	13,747,647
Autres intérêts et produits assimilés	19,086,224	-
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	11,252,263	-
Différences positives de change	4,867,979	214,417
Total des produits financiers	55,456,887	13,962,064
Dotations aux amortissements et aux provisions	46,073,425	176,024,488
Intérêts et charges assimilées	57,490,690	15,276,520
Différences négatives de change	10,979,343	4,963
Total des charges financières	114,543,458	191,305,970
RESULTAT FINANCIER	(59,086,571)	(177,343,906)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(46,402,266)	(157,924,262)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	100,720	11,598
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges	1,603,200	476,159
Total des produits exceptionnels	1,703,920	487,757
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	891,950	581,845
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, et aux provisions exceptionnelles	694,500	1,690,000
Total des charges exceptionnelles	1,586,450	2,271,845
RESULTAT EXCEPTIONNEL	117,470	(1,784,088)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(662,614)	5,745,248
RESULTAT NET	(45,622,182)	(165,453,598)

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Historique de la Société et faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Historique de la Société

Les origines de la Société remontent à 1949, avec la création à Paris de la Société de location de voitures L'Abonnement Automobile par Raoul-Louis Mattei et la mise en commun en 1961 des réseaux de L'Abonnement Automobile et de Système Europcars, autre société de location de voitures basée à Paris. En 1965, les deux groupes fusionnent officiellement pour former la Compagnie Internationale Europcars. La dénomination sociale de la Compagnie Internationale Europcars a été modifiée en Europcar International (ECI) en 1981.

Au 31 décembre 2021, ECI est détenue intégralement par la société Europcar Mobility Group S.A.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

2. Evènements post-clôture

Suite aux développements récents sur le conflit entre l'Ukraine et la Russie, nous vous indiquons qu'il n'est pas réalisé d'opérations directes dans ces deux pays, la présence de la société se faisant via deux franchisés. La société est en train d'étudier les impacts indirects que le conflit pourrait avoir sur ses opérations.

3. Règles et méthodes comptables

3.1. Principes généraux

Les comptes annuels d'ECI sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France pour les comptes sociaux selon les dispositions du Plan Comptable Général (Règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont identiques à ceux de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les chiffres figurant dans l'annexe sont en milliers d'euros, sauf indication contraire.

3.2. Règles d'évaluation spécifiques aux principales rubriques

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées au coût historique et amorties sur les durées suivantes :

- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| • Marque | aucune dépréciation |
| • Logiciel informatique | 3 ans selon le mode linéaire |

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

3.2.2. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées au coût historique et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie estimée dans les limites suivantes :

- | | |
|-------------------------|---------------|
| • Mobilier de bureau | 10 ans |
| • Agencements de locaux | de 5 à 10 ans |
| • Matériel de bureau | 5 ans |
| • Matériel informatique | de 3 à 4 ans |

Compte tenu de la nature des immobilisations détenues, l'approche par composant introduite par le règlement CRC n° 2002-10 depuis le 1er janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer.

En conséquence, les immobilisations n'ont pas fait l'objet de décomposition et les durées d'amortissements antérieures, telles que définies ci-avant et déterminées sur la base d'utilisation estimées, continuent à s'appliquer.

3.2.3. Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode reposant sur l'évaluation contributive aux capitaux propres consolidés.

Si cette valeur d'utilité est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constatée.

3.2.4. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe. Ce risque est apprécié cas par cas.

3.2.5. Conversion des créances et dettes en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en « Comptes de régularisation ». Une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir la perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif.

3.2.6. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque la société est tenue par une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable.

3.2.7. Impôts sur les sociétés

Par utilisation des dispositions de l'article 223A du CGI, la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale avec pour tête de Groupe la société Europcar Groupe SA depuis le 1er juillet 2006.

Les charges ou crédits d'impôt calculés au titre du résultat propre d'Europcar Mobility Group SA sont reversés à la société tête de groupe de l'intégration.

Il n'existe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

4. Informations complémentaires sur le Bilan et compte de résultat

4.1. Immobilisations financières

4.1.1. Titres de participations

Les titres de participations s'élèvent au 31 décembre 2021 à 568 665 milliers d'euros.

Les titres de participations détenus par ECI sont présentés en annexe à leur coût d'acquisition (cf. annexe 'Liste des filiales et participations').

Au 31 décembre 2021, la valorisation des titres de participation inscrits au bilan de la Société a conduit à la constatation :

- d'une reprise de provision pour dépréciation des titres de participation Europcar Holding pour 11 252 263 €
- d'une dotation pour dépréciation des titres de participation Europcar Lab pour 3 388 474 €
- d'une dotation pour situation nette négative sur les titres de participation Europcar France pour 11 799 820 €
- d'une dotation pour dépréciation sur les titres de participation Europcar IB Spain pour 6 212 000 €
- d'une dotation pour situation nette négative sur les titres de participation EC4 pour 12 000 €
- d'une dotation pour dépréciation des titres de participation Europcar Belgique pour 1 430 €
- d'une dotation pour dépréciation des titres de participation Europcar International Ohg pour 24 390 400 €

Au 31 décembre 2021, ECI détient des titres de la société Securitifleet Holding S.A. (SFH) pour une valeur de 10m€. Comme chaque année, ECI n'a pas déprécié les titres de Securitifleet Holding car la société considère qu'elle n'est exposée à aucun risque significatif relatif à son activité.

4.1.2. Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent au nominal majorés des intérêts courus des prêts accordés aux filiales de ECI et se décomposent de la manière suivante :

Créances rattachées à des participations (en milliers d'euros)	Exercice clos au 31/12/2021
Europcar France (ECF)	342
Europcar UK	71,922
Securitifleet Holding (SFH)	105
TOTAL	72,369

4.1.3. Autres titres immobilisés

Le poste « Autres titres immobilisés » d'un montant net de 10 001 milliers d'euros correspond principalement, pour 10 000 milliers d'euros, à des actions souscrites en date du 24 août 2010 dans la société Securitifleet Holding SA, entité faisant partie du dispositif mis en place le 27 août 2010 pour répondre aux besoins de financement de la flotte du Groupe Europcar.

4.1.4. Prêts

Le poste « Prêts » d'un montant brut de 126 milliers d'euros est principalement composé de prêts externes.

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

4.1.5. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières d'un montant brut de 1 870 milliers d'euros sont principalement constituées de :

- 472 milliers d'euros de garantie bancaire émise par CA-CIB en faveur de l'Union Cycliste Internationale dans le cadre du sponsoring de l'équipe cycliste professionnelle « Team Europcar » intégralement dépréciée sur l'exercice 2014 ;
- 1 398 milliers d'euros de dépôts et cautionnements versés en garantie pour des baux immobiliers.

4.2. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement financières pour un montant de 67 090 milliers d'euros sont constituées exclusivement de juniors notes souscrites auprès d'un fonds commun de titrisation (FCT Sinople).

4.3. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 14 851 milliers d'euros et correspondent essentiellement :

- A la neutralisation de prestations diverses pour 0.8 millions d'euros
- A la neutralisation de redevances de licences et maintenances pour 14 millions d'euros

4.4. Composition du capital social

Le capital social de la Société se compose de 110 000 000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, détenues à 100% par Europcar Groupe S.A.

4.5. Provisions pour risques et charges

Rubriques	Situation et mouvements (en euros)					Provisions au 31/12/2021
	Provisions au 01/01/2021	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions		Reclassements	
			Montants utilisés repris de l'exercice	Montants non utilisés repris de l'exercice		
Provisions pour litiges RH	1,061,939	694,500	(40,000)	(600,000)	-	1,116,439
Provision sur titres Situation nette négative	41,560,214	11,816,820.00	-	-	-	53,377,034
Provision pour Réorganisation	-	-	-	-	-	-
Provision pour Charge Remise en Etat VSQ	1,650,000	-	(963,200)	-	-	686,800
TOTAL	44,272,152	12,511,320	(1,003,200)	(600,000)	-	55,180,272

4.6. Dettes financières

Les dettes financières ont été contractées aux taux habituels du marché.

4.7. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance pour un montant de 831 milliers d'euros sont principalement constitués de produits facturés en 2021 au titre des années à venir à nos franchisés internationaux.

4.8. Résultat exceptionnel

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.

Comptes annuels au 31 décembre 2021

Le résultat exceptionnel présente une perte de 117 milliers d'euros essentiellement constituée des charges et produits suivants :

Charges exceptionnelles : 1 586 milliers d'euros, composés de :

- 695 milliers d'euros de dotation pour provisions sur litiges RH
- 891 milliers d'euros liés à diverses régularisations et nettoyage de comptes

Produits exceptionnels : 1 704 milliers d'euros, composés de :

- 640 milliers d'euros de reprises de provisions sur litiges RH
- 963 milliers d'euros de reprise de provision sur remise en état de locaux inoccupés
- 101 milliers d'euros liés à diverses régularisations

4.9. Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} juillet 2006, la Société est intégrée dans le groupe fiscal dont Europcar Mobility Group S.A. est la société mère intégrante.

Le poste « impôts sur les bénéfices » comprend notamment :

- Une charge d'impôt de 920 milliers d'euros au titre de 2021, qui sera reversée à la société tête de groupe de l'intégration en conformité avec les termes de la convention d'intégration fiscale.

5. **Autres informations relatives à la société Europcar International S.A.S.U.**

5.1. Consolidation des comptes de la Société

La Société fait partie au 31 décembre 2021 du périmètre de consolidation d'Europcar Mobility Group, dont le siège social est situé au 13 Ter Boulevard Berthier – 75017 Paris – France.

Au 31 décembre 2021, la société mère Europcar Mobility Group SA a un capital de 50 156 401 euros.

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

5.2. Liste des filiales et participations

Les titres de participations détenus par la Société sont présentés en annexe à leur coût d'acquisition (cf. annexe Liste des filiales et participations).

5.3. Effectif moyen

Cadres & assimilés	322
Agents de maîtrise et employés	21
TOTAL	343

5.4. Marque

Au 31 décembre 2021, la Société détient les droits de propriété intellectuelle du nom et de la marque « Europcar ».

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

5.5. Engagements financiers de la Société donnés et reçus

La Société consent depuis 2012 des garanties dans le cadre de l'activité normale du Groupe, notamment concernant :

- L'obtention de ligne de crédits pour le financement de certaines de ses filiales ;
- Le programme d'assurance de la flotte de véhicules ;
- Le financement des flottes de véhicules de ses filiales ;
- D'autres engagements contractés au titre de divers contrats conclus par ses filiales.

Par ailleurs, dans le cadre du financement du Groupe, la Société a consenti différentes sûretés et garanties, notamment :

- En garantie du contrat de Facilité de Crédit Senior en date du 25 février 2021, et des documents de couverture :
 - Caution solidaire ;
 - Nantissement des principales participations dans la plupart des sociétés opérationnelles détenues par la société :
 - Europcar Holding S.A.S.,
 - Europcar France S.A.S.,
 - Europcar UK Limited,
 - EmobG Services Germany GmbH,
 - Europcar Italia S.p.A., et
 - Europcar IB S.A.U.
 -
 - Nantissement de ses comptes bancaires et créances ;
 - Nantissement de ses actions ;
- En garantie du Senior Asset Revolving Facility Agreement tel que modifié à plusieurs reprises, notamment en date du 14 mai 2018, amendement portant sur le montant de la ligne qui est passée de 1.3 milliard d'euros à 1.7 milliard d'euros afin de permettre le financement de la flotte Goldcar et en date du 27 juillet et 15 octobre 2021, afin notamment d'étendre la maturité du SARF au 17 juillet 2024, de modifier les limites de concentration (*concentration limits*), :
 - Nantissement des actions de Securifleet Holding détenues par la Société,
 - Des cautionnements solidaires.
- En garantie des obligations seniors d'un montant total de 500 millions d'euros à échéance 2026 émises par EC Finance Plc :
 - Cautionnement solidaire

Autres engagements hors bilan

À la date du 31 décembre 2021, la position de produits dérivés de taux est détaillée dans le tableau suivant :

En milliers d'euros	Nominal	Indexation
Swaps de taux échéance 2022 - 0,94%	1,000,000	EUR 1 mois
Swaps de taux échéance 2024 - 1,10%	600,000	EUR 6 mois
Caps de taux échéance 2022 0,50%	600,000	EUR 1 mois
Caps de taux échéance 2025 0,80%	1,700,000	EUR 1 mois
Total	3,900,000	

En 2021, la société a mis en place des caps additionnels dans le cadre de la renégociation de la SARF pour un montant total de 1.700 millions d'euros au taux protégé de à 0.80% à échéance avril 2025 avec une couverture qui deviendra effective à compter d'octobre 2022.

5.7. Engagements de retraite

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

Les indemnités légales et conventionnelles de départ à la retraite au 31 décembre 2021 s'élèvent à 3 004 milliers d'euros (contre 3 133 milliers d'euros au titre de 2020) selon la méthode d'évaluation prescrite par les IFRS.

L'engagement net de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies (« PIDR ») est évalué par un actuair indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode nécessite de retenir des hypothèses actuarielles spécifiques détaillées ci-dessous. Ces évaluations actuarielles sont réalisées à chaque clôture en estimant la valeur actualisée du montant des avantages futurs acquis par les membres du personnel en contrepartie des services rendus au cours de l'exercice courant et des exercices précédents, et intègre l'impact des futures hausses de salaires.

Taux d'actualisation : 0,90 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme : 1,90 %
Taux de rendement attendu du fonds : 0,09%
Taux de progression des salaires : 3,50%

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des membres des organes de Direction et d'Administration ainsi que d'autres membres du personnel.

5.8. Litiges et contentieux

Néant

5.9. Accord de participation

Conformément aux dispositions des articles L 3322-1 et suivants du code du travail, un nouvel accord de participation a été conclu en date du 14 Décembre 2020. Les formalités de dénonciation relatives à l'accord de participation du 25 Octobre 2007 et son avenant du 09 décembre 2009 ont été accomplies. Le calcul de la réserve de participation est appliqué selon les accords de droit commun.

Au 31 décembre 2021 aucune réserve spéciale de participation n'a été reconnue dans les comptes d'Europcar International.

5.10. Plan d'options d'achat de certificats d'investissement (Stock option)

Aucun plan d'option de ce type n'existe actuellement.

5.11. Rémunérations des Dirigeants

Cette information serait de nature à identifier un membre déterminé et ne peut donc être fournie.

5.12. Bail commercial de locaux à usage de bureaux

La Société s'est engagée :

- auprès de la société CODIC FRANCE, aux droits de laquelle est venue la société CORUM ASSET MANAGEMENT, sur un contrat de bail commercial de locaux à usage de bureaux et emplacements de stationnement situés dans le parc d'affaires « le Val Saint Quentin » sis 2 rue René Caudron à Voisins-le-Bretonneux (78960), à effet au 3 octobre 2012, et qui constitue un engagement ferme jusqu'au 31 décembre 2021 pour un montant annuel de 1.808 milliers d'euros.
- auprès de la SCI LICORNE sur un contrat de bail civil d'emplacements de stationnement situés le parc d'affaires "le Val Saint Quentin" sis 2 rue René Caudron à Voisins-le-Bretonneux (78960), à effet au 27 septembre 2013, et qui constitue un engagement ferme jusqu'au terme du bail commercial susvisé, soit le 21 décembre 2021, pour un montant annuel de 36 milliers d'euros.
- auprès de la SCI DELORME sur un bail commercial de locaux à usage de bureaux, archives, et emplacements de stationnement situés à Paris 17ème (75017), 13ter boulevard Berthier, à effet au 1er

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

février 2018, qui constitue un engagement ferme jusqu'au 31 janvier 2028, pour un montant annuel de 3.386 milliers d'euros.

La Société conduit des opérations de recherche de successeur pour les baux conclus avec CODIC France et SCI LICORNE en vue de la résiliation anticipée de ces contrats.

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT
--

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

IMMOBILISATIONS

En €	Montants au 31/12/2020	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reclass de l'exercice	Montants au 31/12/2021
Concessions, brevets et droits similaires	134,058	-	-	-	134,058
Immobilisations incorporelles en cours	130,164,581	39,097,878.25	-	(137,777,997)	31,484,462
Autres postes d'immobilisations incorporelles	78,896,419	437,661.88	-	137,777,997	217,112,078
Immobilisations incorporelles	209,195,057	39,535,540.13	-	-	248,730,597
Installations techniques, matériel & outillage industriels	9,596	2,967	-	-	12,563
Installations générales, agencements, aménagements divers	7,007,666	-	-	-	7,007,666
Matériel de bureau et matériel informatique	49,665,757	1,970,440.01	-	-	51,636,197
Mobilier	919,628	-	-	-	919,628
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	57,602,647	1,973,407	-	-	59,576,054
Autres Participations	565,662,662	3,002,000.00	-	-	568,664,662
Créances rattachées à des participations	446,965	83,556,537.65	(11,635,011)	-	72,368,492
Autres titres immobilisés	10,000,986	-	-	-	10,000,986
Prêts	126,430	-	-	-	126,430
Autres immobilisations financières	1,870,406	-	-	-	1,870,406
Immobilisations financières	578,107,449	86,558,538	(11,635,011)	-	653,030,976
TOTAL GENERAL	844,905,153	128,067,485	(11,635,011)	-	961,337,627

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

AMORTISSEMENTS

En €	AMORTISSEMENTS	Montant début d'exercice	Dotations	Diminutions	Montant fin d'exercice
	Immobilisations Incorporelles	97,395,757	19,932,746	-	117,328,503
	Immobilisations Incorporelles	97,395,757	19,932,746	-	117,328,503
	Terrains	-	-	-	-
	Constructions sur sol propre	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations gén., agencements et aménag. des constr.	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations gén., agencements , aménagements divers	4,530,108	288,714	-	4,818,822
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	47,728,096	1,521,853	-	49,249,949
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Immobilisations Corporelles	52,258,204	1,810,567	-	54,068,771
	TOTAL	149,653,961	21,743,313	-	171,397,274

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Reclass.	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges	1,061,939	694,500	(640,000)	-	1,116,439
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
Provisions pour pensions, obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	43,210,214	11,816,820	(963,200)	-	54,063,834
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	44,272,152	12,511,320	(1,603,200)	-	55,180,272
Dépréciations immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Dépréciations titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Dépréciations titres de participation	342,788,174	33,992,304	(11,252,263)	-	365,528,216
Dépréciations prêts	11,600	-	-	-	11,600
Dépréciations autres immobilis. financières	471,638	-	-	-	471,638
Dépréciations stocks et en cours	-	-	-	-	-
Dépréciations comptes clients	3,608,368	2,940,870.68	(1,487,069.00)	-	5,062,170
Autres dépréciations	-	-	-	-	-
DEPRECIATIONS	346,879,780	36,933,175	(12,739,332)	-	371,073,623
TOTAL GENERAL	391,151,933	49,444,495	(14,342,532)	-	426,253,896
Dotations et reprises d'exploitation					1,453,802
Dotations et reprises financières					34,556,861
Dotations et reprises exceptionnelles					(908,700)

ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

En euros	ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	72,368,492	72,368,492	-
	Prêts	126,430	126,430	-
	Autres immobilisations financières	1,870,406	-	1,870,406
	Créances Clients	117,629,078	117,629,078	-
	Personnel et comptes rattachés	746,517	746,517	-
	Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat – IS OHG	5,896,830	5,896,830	-
	Etat - TVA	4,704,820	4,704,820	-
	Etat – autres impôts	48,000	48,000	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers	2,206,718	2,206,718	-
	Charges constatées d'avance	14,851,056	14,851,056	-
	TOTAL GENERAL	220,448,347	218,577,941	1,870,406

En euros	ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an, - 5 ans	Plus de 5 ans
	Emprunts obligataires	-	-	-	-
	Emprunts et dettes auprès des étab. De crédit	286,125,762.84	156,125,763	130,000,000	-
	Emprunts et dettes financières diverses	278,693,928	278,693,928	-	-
	Avances et acomptes reçus sur commandes	1,106,298	1,106,298	-	-
	Dettes Fournisseurs	94,547,338	94,547,338	-	-
	Personnel et comptes rattachés	10,531,712	10,531,712	-	-
	Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	5,097,835	5,097,835	-	-
	Etat – IS OHG	4,398,408	4,398,408	-	-
	Etat – TVA	-	-	-	-
	Etat – autres impôts	607,824	607,824	-	-
	Groupe et associés	1,617,963	1,617,963	-	-
	Autres Dettes	307,935	307,935	-	-
	Produits constatés d'avance	831,446	644,763	186,683	-
	TOTAL GENERAL	683,866,451	553,679,768	130,186,683	-

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

En euros	Montants au 31/12/2021	Montants au 31/12/2020
Actif		
Intérêts courus sur créances rattachées à des participations	65	69
Immobilisations financières	65	69
Clients – factures à établir	55,635,104	45,865,518
Revenus divers à recevoir	9,197	1,099,496
Créances clients et comptes rattachés	55,644,302	46,965,014
Autres produits à recevoir	240,410	240,410
Créances fiscales et sociales	240,410	240,410
Total des produits à recevoir	55,884,776	47,205,493

DETAIL DES CHARGES A PAYER

En euros	Montants au 31/12/2021	Montants au 31/12/2020
Passif		
Intérêts courus sur emprunt garanti par l'état (PGE)	438,750	430,625
Intérêts courus sur autres emprunts externes	634,792	-
Intérêts courus sur dettes rattachées à des participations	1,220,535	781,011
Charges à payer sur instruments de couverture de taux	276,817	505,486
Emprunts et dettes financières	2,570,893	1,717,122
Fournisseurs - factures non parvenues	81,473,352	82,543,779
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81,473,352	82,543,779
Personnel et comptes rattachés	10,049,041	3,189,165
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	4,891,319	2,781,317
Etat - Charges à payer	607,824	306,375
Dettes fiscales et sociales	15,548,185	6,276,857
Total des charges à payer	99,592,429	90,537,758

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En euros	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Solde au 1er janvier 2021	110,000,000	212,288	11,000,000	20,000,000	109,173,374	(165,453,598)	84,932,063
Affectation du résultat 2020	-	-	-	-	(165,453,598)	165,453,598	-
Versement de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2021	-	-	-	-	-	(45,622,182)	(45,622,182)
Solde au 31/12/2021	110,000,000	212,288	11,000,000	20,000,000	(56,280,224)	(45,622,182)	39,309,881

AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

En €

1 - Origine	Montants
Report à nouveau antérieur	(56,280,224)
Résultat de l'exercice	(45,622,182)
Prélèvement sur les réserves	-
Total	(101,902,406)
2 - Affectations	Montants
Réserve Légale	-
Réserve spéciale de plus-values à long terme	-
Autres réserves	-
Dividendes	-
Report à nouveau	(101,902,406)
Autres répartitions :	-
Total	(101,902,406)

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En euros	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total	Total
			31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	9,071	(58,361)	(49,291)	169,121
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	2,520,069	56,887,496	59,407,565	73,572,722
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2,529,139	56,829,135	59,358,274	73,741,843

EUROPCAR INTERNATIONAL S.A.S.U.
Comptes annuels au 31 décembre 2021

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. Brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Dividendes encaissés	Val. Nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Europcar Holding SAS	10,200	100.00%	236,849		-
FRANCE	97,075		81,405		29,111
Europcar IB	4,851	100.00%	74,597		158,635
ESPAGNE	(3,359)		218		(12,096)
Europcar France SAS	10,880	99.99%	102,697	342	225,886
FRANCE	(80,413)		0		(16,220)
EC International OHG	56,210	99.00%	81,553		-
ALLEMAGNE	76,531		57,163		1
Europcar Holding Pty	43,548	100.00%	43,800		-
AUSTRALIE (en K\$)	42,348		43,800		-
EC Lab SASU	26,010	100.00%	26,000		8
FRANCE	(17,162)		20,782		(19,226)
EC4	10	100.00%	10		-
FRANCE	(8)		0		(3)
Euroguard Insurance Company Ltd	-	100.00%	3157		-
GIBRALTAR	-		3157		-
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES IMMOBILISES					
Europcar SA	26,598	0.01%	2		39,552
BELGIQUE	10,884		0		(2,397)
Securitifleet Holding	80	8.26%	10,000	105	0
FRANCE	15,398		10,000		596
Europcar Intl Aluguer de Automoveis	2,245	0.04%	1		76,344
Portugal	16,403		1		(2,839)



EUROPCAR INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 110.000.000 Euros

Siège social : 13 ter, boulevard Berthier, 75017 Paris

RCS Paris 542 065 305

(la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 septembre,

À Paris, au siège social de la Société,

La société **EUROPCAR MOBILITY GROUP**, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé 13 ter, boulevard Berthier, 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 489 099 903, représentée par son Président du Directoire, M. Peter Gowers (l'« Associée Unique »),

Propriétaire de l'intégralité des actions et des droits de vote composant le capital de la Société,

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Approbation des comptes sociaux de la Société arrêtés au 31 décembre 2021 et quitus à donner au président ;**
- 2. Affectation du résultat de l'exercice ;**
- 3. Décision à prendre en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce ;**
- 4. Conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce ;**
- 5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.**

La société Mazars S.A., Commissaire aux comptes titulaire de la Société, a dûment été informée préalablement aux présentes.

L'Associée Unique adopte les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

(Approbation des comptes sociaux de la Société arrêtés au 31 décembre 2021 et quitus à donner au président)

L'Associée Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont

été présentés et qui se soldent par une perte de (45.622.182) Euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée Unique constate, en outre, que la Société n'a engagé, au cours de l'exercice écoulé, aucune dépense somptuaire visée par l'article 39-4 du Code général des impôts ni de frais généraux excessifs au sens de l'article 39-5 dudit code.

En conséquence, l'Associée Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION
(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Associée Unique, ayant constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par une perte de (45.622.182) Euros, décide d'affecter cette perte en totalité au compte de « report à nouveau » débiteur, qui passera ainsi, après cette affectation, de (56 280 224) Euros à (101.902.406) Euros.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique constate que le montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, ventilés par catégorie d'actions ou de parts, s'établit ainsi qu'il suit selon qu'ils sont ou non éligibles à l'abattement de 40 % (mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts) :

	Exercice 2018 (distribution en 2019)	Exercice 2019 (distribution en 2020)	Exercice 2020 (distribution en 2021)
Montant total du dividende	100 100 000 €	0 €	0 €
Nombre d'actions détenues par des personnes physiques	0	0	0
Nombre d'actions détenues par des personnes morales	110 000 000	110 000 000	110 000 000
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	0 €	0 €	0 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	100 100 000 €	0 €	0 €

TROISIÈME DECISION
(Décision à prendre en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce)

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, constate que le montant des capitaux propres est devenu, après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, inférieur à la moitié du capital social.

En conséquence, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la Société et décide la poursuite de l'activité.

L'Associée Unique prend acte de l'obligation de reconstituer les capitaux propres de la Société à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social au plus tard le 31 décembre 2024.

QUATRIEME DECISION

(Conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce)

L'Associée Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, prend acte de ce qu'aucune convention relevant des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication légales.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associée Unique.


L'Associée Unique,
EUROPCAR MOBILITY GROUP S.A.,
Représentée par M. Peter Gowers

